**La position du PCF – la vraie**

**À l'attention de M. François Bayrou
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris**

**Paris, le 11 janvier 2025**

**Monsieur le Premier ministre,

Depuis la nomination de votre prédécesseur au poste de Premier ministre le 5 septembre dernier, nous avons, avec constance et vigueur, dénoncé le déni démocratique que constituait le choix du président de la République de ne pas tenir compte du résultat d’un scrutin qu’il avait lui-même provoqué et de ne pas, conformément à l’esprit de la Constitution, nommer un Premier ministre issu des rangs de la coalition de gauche, première force en nombre de députés à l’Assemblée nationale.

Prenant acte des choix du président de la République de construire une majorité parlementaire à la droite de l’Hémicycle avec le soutien tacite de son extrême-droite, nous nous sommes fermement opposés à la poursuite et l’amplification, par le Gouvernement de Michel Barnier, des politiques libérales brutales mises en œuvre depuis le début du premier quinquennat d’Emmanuel Macron.

A la suite du déclenchement par votre prédécesseur de l’article 49-3 de la Constitution pour passer en force sur un budget de la sécurité sociale, injuste pour les Françaises et les Français et délétère pour l’avenir de la santé publique et de la protection sociale, les députés du groupe GDR, ont, en cohérence, voté la censure et fait tomber le Gouvernement, conformément au mandat reçu de leurs électrices et de leurs électeurs au mois de juin dernier.

Depuis votre entrée en fonction, nous avons participé à l’ensemble des espaces de discussions que vous avez proposés de mettre en place, conscients de la situation politique et budgétaire du pays et de l’impasse dangereuse dans laquelle nous conduit l’entêtement du président de la République.

Nous les avons investis en responsabilité, fidèles à notre culture politique qui considère que le dialogue et la négociation sont des outils indispensables pour être le plus utiles possible à nos concitoyens. Cela exige en retour de la part de votre Gouvernement d’être respectueux du Parlement et de tous les groupes qui le composent.

Nous demandons un budget socialement juste, qui préserve les plus fragiles et assure la justice sociale et nous portons l’exigence de dépôt d’une nouvelle loi permettant d’augmenter les recettes du budget de la Nation en taxant le capital et les plus hauts revenus sans augmenter les impôts des Français.

Lors de la rencontre avec votre ministre de l’Economie, nous avons réaffirmé notre attachement indéfectible au retrait immédiat de la réforme injuste des retraites qui permettrait de faire partir dès maintenant celles et ceux qui subissent l’allongement de la durée de cotisation et la mesure d’âge.

Une telle annonce, dans votre discours de politique générale, serait un signal fort pour une très grande majorité de nos concitoyens.

Contre la smicaridasation de la France, nous demandons: la hausse du SMIC, la hausse du point d’indice des fonctionnaires, l’indexation des salaires sur l’inflation et une conférence salariale.

Nous nous prononçons pour un plan en faveur de l’industrie et exigeons : la baisse du coût de l’énergie, la conditionnalité des aides publiques et la création d’un fonds d’investissements sur la base de critères sociaux et écologiques.

Nous demandons une aide massive pour les Outre-Mer avec la présentation d’une loi pluriannuelle.

Nous exigeons un plan d’investissement pour nos services publics et en priorité pour l’énergie, pour le fret avec un moratoire sur le plan de discontinuité de la SNCF, pour la Santé et pour l’Ecole, assis sur le pôle public bancaire constitué de la Caisse des dépôts, de la Banque des territoires et de la Caisse d’épargne.

Nous demandons, l’indexation de la DGF sur l’inflation et la suppression du fonds de précaution envisagé par votre prédécesseur.

Des nouvelles recettes, enfin, sont indispensables alors que les besoins de nos populations ne cessent d’augmenter.

Parmi les propositions que nous avons défendues, figurent ainsi :**

**La réforme du barème de l’impôt sur le revenu en diminuant les prélèvements sur les plus pauvres et les classes moyennes et en faisant contribuer les plus riches ainsi que le rétablissement de l’ISF

La restitution de la pleine portée de l’Exit Tax pour une réelle efficacité de la lutte contre l’évasion fiscale

Un impôt sur les sociétés avec un taux plus progressif pour assurer une taxation plus équitable entre petites et grandes entreprises.**

**C’est dans cet esprit, exigeant et constructif, que nous restons disponibles pour poursuivre le dialogue engagé.

Nous vous prions, monsieur le Premier ministre, de bien vouloir agréer, l’expression de notre haute considération.**

**Fabien Roussel, Secrétaire national du PCF
André Chassaigne, Député, Président du groupe GDR
Cécile Cukierman, Sénatrice, Présidente du groupe CRCE-K**

Blog Marc

Centre municipal de santé ou lueurs de Mantes ?

***Je n'ai rien à priori contre les "lueurs de Mantes" mais l'occasion était trop belle de comparer les coûts entre ces lueurs et le centre municipal de santé de Malakoff.***

***Malakoff, cette ville des Hauts de Seine d'un peu plus de 30.000 habitants possède en effet depuis 1939 un centre municipal de santé. La maire communiste assume ce choix qui lui revient à 600.000 euros à l'année (contre 800.000 euros pour "lueurs de Mantes").***

Dans les quatre niveaux de ce centre municipal de santé figurent une infirmerie, des salles de consultations de médecins généralistes qui peuvent aussi se déplacer à domicile (*quatre postes ont été nouvellement créés ces dernières années*), des dentistes, un laboratoire d'analyse et un cabinet de radiologie.

C'est gratuit pour celles et ceux qui sont couverts par une mutuelle mais aussi pour celles et ceux qui n'en possèdent pas (*d'où le coût pour la commune*).

**C'est que Malakoff a ce point commun avec Mantes-la-Jolie que ces communes sont des déserts médicaux.** Et la municipalité communiste a décidé d'y répondre malgré l'Etat qui n'a de cesse de réduire les finances communales.

C'est ce que proposait notre liste Vivre Mieux à Mantes-la-Jolie avec la création d'un centre municipal de santé qui embaucherait les personnels de santé nécessaires pour répondre aux besoins des Mantais. Une création accompagnée d'une action volontariste en direction des facultés de médecine parisienne pour permettre aux futurs médecins des horaires stables.

Cette proposition que nous avons renouvelée plusieurs fois quand nous étions élus entre 2020 et 2022 a toujours été repoussée avec mépris par la droite au pouvoir municipal.

Cette proposition répondrait pourtant aux besoins énormes à Mantes-la-Jolie qui affiche pour ambition de gagner des habitants et qui en perd régulièrement (*bien que la municipalité taise que pour les nouveaux habitants ce serait la galère pour trouver médecins et spécialistes*).

**Au fond c'est un choix politique que les communistes de Mantes-la-Jolie défendent et défendront lors des prochaines élections municipales.**

***Vous trouverez, ci-dessous, le podcast très intéressant diffusé tout récemment sur France Inter à propos du centre municipal de santé de Malakoff.***

Vivre en sécurité est un droit

***L'incendie criminel du bâtiment de l'éphémère patinoire du Val-Fourré a mis en lumière plusieurs constatations.***

* La première c'est que ce sont à nouveau les familles du plus grand quartier populaire de France qui en sont les premières victimes.

Derrière ce triste évènement, ce sont avant tout des gosses qui n'ont pas pu profiter d'un peu de plaisirs, de jeux, de convivialité lors des fêtes de fin d'année.

* La deuxième c'est que derrière les chiffres plus ou moins rassurants (*dont le magazine de la Ville se fait l'écho ce mois-ci - Conseil local de sécurité page 14*) il y a la vie des gens.

Déjà frappés plus qu'ailleurs par les difficultés économiques et d'habitat, ceux-ci doivent subir la délinquance liée notamment aux trafics de stupéfiants, aux incivilités qui progressent, aux violences contre les femmes.

Face à cela la municipalité ne peut pas tout faire mais elle peut agir.

* D'une part en mettant en oeuvre sa détermination à ce qu'aucun quartier ne devienne ou reste le parent pauvre de notre commune.

Cela veut dire le maintien et le développement des services publics et de leurs effectifs, le développement d'actions citoyennes, culturelles et sportives.

La municipalité actuelle affiche cette détermination, prend des initiatives.

J'en prends acte.

* D'autre part la municipalité à mon avis ne doit pas se contenter d'agir dans son pré-carré.

Au-delà des réunions d'autosatisfactions avec les pouvoirs publics, elle doit exiger de l'Etat qu'il prenne ses responsabilités.

Pour parler clair, la police municipale - même renforcée et financée par la Ville - ne peut à elle seule s'attaquer efficacement au problème.

Depuis des dizaines d'années l'Etat se désengage de ses responsabilités en faisant porter la responsabilité aux communes.

Il y a besoin qu'il assume à nouveau toute sa compétence en la matière autour du triptyque: **prévention, dissuasion, répression**.

Cela passe notamment par un renforcement des effectifs de la police nationale pour la rendre plus ouverte au dialogue avec les commerçants et les habitants, reprendre dès que ce sera possible des actions d'îlotage, pouvoir mener les enquêtes et les arrestations nécessaires en s'attaquant aux donneurs d'ordre, assurer également la protection des bâtiments publics et des sorties d'écoles en lien avec la police municipale.

**Ce sont ces moyens nécessaires davantage que des drones qui assurent l'efficacité d'une police nationale bien intégrée dans nos quartiers et surtout la fin de l'impunité dont semblent bénéficier certains, peu nombreux, au détriment de la vie de l'immense majorité des Mantais.**

CDC Habitat réclame 12.000 euros de surconsommation d'eau à un locataire

***Ca parait invraisemblable mais avec certaines sociétés HLM il faut visiblement s'attendre à tout.***

***C'est en effet ce que réclame le bailleur social (avec paiement sous 8 jours) à un locataire du quartier des Inventeurs à Mantes-la-Jolie pour une soi-disante surconsommation d'eau.***

Mêlant incompétence (*la société HLM prétend s'apercevoir aujourd'hui d'une surconsommation de 2013 à 2018 - il y a donc entre 6 et 12 ans !*) et illégalité (*elle prétend mettre fin au bail alors que tous les loyers ont régulièrement été honorés*), elle met surtout en lumière le mépris affiché vis-à-vis des locataires qui pourtant la font vivre.

Vous trouverez, ci-dessous, une partie du courrier que vient d'adresser Maurice Martin, président de l'AREP Val-de-Seine au bailleur social.

***Je viens d’être informé de la situation de M. XX (références ci-dessus) à qui votre société a réclamé le 29/07/2024 le règlement « sous huit jours » de la somme de 11 968,42 € pour une surconsommation d’eau de 745 m3 relevée le 07/11/2019 au moment du changement de compteur.***

***Une remarque préliminaire, si vous le permettez, qui me paraît relever du simple bon sens et qui semble échapper à votre sagacité. Comment et où, un locataire d’un appartement HLM pourrait-il trouver, « sous huit jours », une somme de presque 12 000 €, aussi inattendue qu’imprévue, alors que vous-même avez mis cinq ans pour vous apercevoir de cette soi-disant « anomalie » ?***

***Dans quel monde vivez-vous pour faire preuve d’autant d’inhumanité et de rigueur technocratique au point de menacer de « résilier le bail » d’une famille qui a toujours payé son loyer et les charges, y compris les factures d’eau, tant que celles-ci étaient crédibles sur la période 2013 - 2023 ?***

***Et subitement, la consommation estimée pour l’année 2019 passe à 745 m3, résultat, dites-vous, d’une sous-estimation des relevés précédents qui n’ont pas été effectués correctement pendant six ans.***

***A qui la faute ?***

***Et comment contrôler, maintenant, que ceci est vrai, puisque cela signifierait une consommation moyenne supplémentaire de 124 m3 pour chacune des années 2013 à 2018, ce qui est impossible eu égards à la consommation moyenne réellement constatée depuis que le compteur a été changé : entre 60 et 90 m3  de 2020 à 2023 ?***

***D’autre part, ignorez-vous que : « L’entreprise dispose d’un délai de 2 ans à compter de la date d’exigibilité de la facture pour vous réclamer le paiement. Dans le cas où vous n’avez pas été facturé, les consommations antérieures à 2 ans ne peuvent plus faire l’objet d’une facturation » ?***

***Votre réclamation est donc très largement hors des délais fixés par les textes en vigueur.***

***De plus, j’apprends que M. XXX est loin d’être le seul locataire du quartier à être concerné et que certains de ses voisins ont pu obtenir de votre part une annulation ou un aménagement de ce type de « régularisation ».***

***Toutes ces considérations m’amènent à devoir alerter les autorités de la Ville de Mantes, de GPS&O, ainsi que la Coordination Eau Ile-de-France qui sont déjà intervenues lorsque des facturations aberrantes de l’eau ont accompagné, par ailleurs, des changements de délégataires dans la dernière période.***

***Ceci m’amène enfin à vous demander de bien vouloir nous accorder à M. XXX, à moi-même et, éventuellement, à d’autres personnes concernées, une entrevue dans les meilleurs délais.***

***La Poste de Gassicourt. Le collectif ne lâche rien***

***Repris de la page Facebook du Collectif (voir en lien)***

***Un peu plus d'une cinquantaine de participants entre 11h et midi (34 nouvelles signatures ont été recueillies à cette occasion)***

Armelle Hervé au nom du collectif "sauvons la Poste de Gassicourt" a souligné l'ampleur du refus de la fermeture de la Poste avec aujourd'hui plus de 1100 signatures recueillies pour l'immense majorité auprès des Gassicourtois et des Mantais qui avait empêché l'agence de fermer une première fois le 1° juillet, une deuxième fois le 1° janvier de cette année puisque cette dernière était toujours ouverte ce jour et appelé à poursuivre l'action tant que ce sera nécessaire.

Plusieurs intervenants représentants les élus, associations, syndicats et partis politiques qui nous soutiennent ont ensuite pris la parole: Kenza Sakat attachée parlementaire de Benjamin Lucas, Jack Lefebvre pour le Parti des Travailleurs, Marc Jammet pour le PCF, Sylvain Bertrand pour Solidaires, Anne Ligier pour le Printemps mantais.

Ci-dessous quelques photos de l'initiative.

Nouvelle voie pour l'égalité familiale

***Un peu plus d'une heure de débat avec Aurélia, la présidente de la nouvelle association mantaise que je ne regrette vraiment pas.***

***Cette association mantaise est toute nouvelle mais plein d'ambitions: agir pour l'égalité familiale avec des valeurs progressistes et féministes.***

Des propositions: un contrat civil d'union parentale, une prestation compensatoire de parentalité, la contribution parentale post rupture.

Une première action à développer: la création d'un groupe de paroles de femmes confrontées à la séparation.

Au moment où l'extrême-droite mais aussi la droite s'activent pour faire reculer les quelques droits acquis par les femmes et le féminisme, au moment où le nombre de féminicides et de violences envers les femmes progresse encore (+ 5% officiellement à Mantes-la-Jolie), la création de cette association mantaise doit être saluée.

Je vous vous invite à venir vous informer à la source ci-dessous.

[Gestion de l'eau. Pour y voir plus clair le 31 janvier prochain](https://www.marcjammet.fr/preview)

***La gestion de l'eau confiée systématiquement à deux entreprises privées par la GPSEO sera au centre du débat organisé par l'Université populaire du Mantois et l'AREP Val de Seine qui milite pour le retour de cette gestion en régie publique.***

**Vendredi 31 janvier à 19h00 Chapelle Saint-Jacques à Mantes-la-Jolie**